



RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL & PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS DES SALARIÉ·ES DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Congrès fédéral EELV · décembre 2022
Motion thématique

Le Congrès d'Europe Ecologie Les Verts est un temps fort de la vie démocratique de ce parti. Outre les débats sur l'orientation politique, il offre aussi l'opportunité de présenter des textes thématiques, pour faire évoluer le programme ou le fonctionnement du parti. Pour être soumise au vote, **cette motion doit être déposée le jeudi 20 octobre et signée par au moins 112 adhérent·es d'EELV** à jour de cotisation (de 10 régions différentes).

Renforcer le dialogue social et prévenir les risques professionnels des salarié·es de l'écologie politique

· Motion thématique pour le congrès 2022 d'EELV ·

Notre parti a toujours été à la pointe de combats sociaux ayant permis la libération de la parole en matière de violences et discriminations et l'avancée des droits. **Nous portons des propositions fortes en matière de droit du travail, de santé, de lutte contre les violences, de réduction du temps de travail.**

Pourtant, **notre mouvement peine à prendre conscience de sa responsabilité comme employeur.** Cette difficulté ne nous est pas propre et touche l'ensemble des partis ainsi que le mouvement associatif, avec lequel nous partageons des écueils similaires : manque de formation au droit du travail et à la fonction d'employeur·e, turn-over important, hétérogénéité des fiches de poste, des salaires et des conditions de travail, respect variable des frontières entre vies professionnelles, militantes et personnelles, manque d'accompagnement en fin de contrats, insuffisance de la prévention des risques professionnels et du traitement des situations de souffrance au travail ou de harcèlement, absence de conventions collectives, dialogue social peu structuré, etc.

Cela est propice aux dérives et à l'apparition de tensions voire parfois de violences envers les collaborateur·trices politiques, permanent·es du parti et salarié·es de campagne. Elles sont trop souvent dues à l'absence de conscience et de moyens dédiés à ces enjeux. Or toute organisation (parti, groupes d'élus·es, AFE, etc.) ou personne (parlementaires, exécutifs, candidat·es) amenée à employer du personnel doit prendre « *les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleur·euse* », à travers « *la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés* » (art. L4121-1 du Code du travail).

Cette situation est surmontable. Des initiatives ont permis des avancées, depuis la création en 2005 de l'ACEVA (Association des Collaborateur·trices d'Élu·es Vert·es et Apparenté·es) jusqu'à la motion de février 2022 « *Pour des relations professionnelles respectueuses, responsables, exemplaires avec les salarié·es et la formation des candidat·es et député·es* », qui a institué le groupe de travail PRÉPARE « *Pour des Relations Écologistes Professionnelles Attentives, Respectueuses et Exemplaires* ».

Nous devons franchir une nouvelle étape pour inscrire durablement ces enjeux dans le fonctionnement du parti et dans nos pratiques. **Des mesures concrètes peuvent être prises à court et moyen termes** : formation des cadres du parti, des candidat·es et des élu·es employeur·ses, diffusion des bonnes pratiques, informations des salarié·es sur leurs droits élaboration de fiches de postes types et de grilles de salaires pouvant servir de références, étude sociologique sur les conditions de travail.

La prochaine direction d'Europe Écologie-Les Verts s'engage, dès sa première année de mandat, à :

Créer une instance permanente de dialogue social entre les employeurs·euses et salarié·es de l'écologie politique.¹

Ce comité a pour missions de :

1. Améliorer les conditions de recrutement et de travail des salarié·es
2. Améliorer la formation des candidat·es et élu·es employeur·euses
3. Dresser un état des lieux des conditions de travail, à travers une mission d'audit interne
4. Créer un référentiel commun de bonnes pratiques (formation, fiches de poste, procédures, etc.)
5. Proposer une procédure de signalement des risques psychosociaux et d'accompagnement des salarié·es et employeur·ses

Elle mène ses missions en lien avec les instances fédérales et régionales adéquates, et les institutions qui y sont représentées.

Elle réunit des représentant·es des employeur·ses (EELV national et régions, groupes d'élu·es, FEVE) et des salarié·es, notamment les organisations associatives ou syndicales.

Elle est dotée de moyens spécifiques et se réunit au moins une fois par trimestre. Elle présente un rapport d'activités annuel devant le conseil fédéral.

Le règlement intérieur de cette instance, détaillant sa composition et son fonctionnement, est soumis au vote du CF au 1^{er} semestre 2023.

¹ Cette instance ne se substitue pas à un CSE (Comité social et économique) propre à EELV national ou EELV Régions dès lors que l'effectif d'au moins 11 salarié·es est atteint pendant 12 mois consécutifs (art. L2311-1 et suivant du Code du travail).

Désigner **une personne chargée du dialogue social parmi les membres du bureau exécutif** et une parmi les membres de la conférence des régions.

Former systématiquement les élu·es et cadres du parti à l'encadrement de salarié·es et à la CNV².

Tout·e élu·e employeur·euse devra fournir une attestation de formation (d'un organisme agréé) pour prétendre à être de nouveau investi·e. En amont de chaque campagne électorale sera systématiquement organisée une formation obligatoire pour les candidat·es titulaires ou têtes de liste et leur direction de campagne, conditionnant la garantie d'EELV sur tout prêt.

² CNV : Communication non violente

Pour accompagner ce dialogue, allouer dès 2023 et chaque année des moyens aux associations représentatives, dont l'ACEVA. Il pourrait s'agir d'une fraction comprise entre 1% et 5% du montant total des versements effectués par les élu·es à EELV, comme pour la FEVE (motion du congrès 2011).

POUR SIGNER

aceva.eelv.fr/motion



**OU SCANNE
CE QR-CODE !**



LES 400 PREMIER-ÈRES SIGNATAIRES

dont 370 adhérent-es EELV

Alsace

Améris AMBLARD, Benoit BOURGES, Clovis DAGUERRE, Fabienne DELAUNOY, Damien POIREL, Sandra REGOL

Aquitaine

Béatrice AVELINE, Jean-Jacques BALAGE, Bouchra BALAGE, Vital BAUDE, Nadia BENJELLOUN-MACALLI, Antonin BERGIER, Laure BIDON, Laurent BOULANGER, Paul BRUNET, Patrick CAPET, Amélie COHEN-LANGLAIS, Helene COLIN, Sacha COLSAET, Maryse COMBRES, Martine COUTURIER, Laure CURVALE, Monique DE MARCO, Danielle DEPIERRE- MARTIN, Frédéric DINARD, Maud DUMONT, Grégoric FAUCON, Marilynne FORGENEUF, Julien GELLY, Savatier JÉRÉMY, Jean-Luc LANCELEVÉE, Marie-Charlotte LATOUR, Roxane LE BRETON, Harmonie LECERF MEUNIER, Alice LEICAGUEÇAHAR, Rémi LUNG, Annie MESSINA, Laurence MOTOMAN, Ana MOUSNIER, Dany NEVEU, Dominique NICOLAS, Pierre OUALLET, Céline PAPIN, Yann PERSILLON, Patrick PETITJEAN, Karina PONS, Jean Claude PRADELS, Céline REYBOUBET, Clément ROSSIGNOL PUECH, Benjamin ROUDET, Emilie SARRAZIN, Olivier SAUT, Christine SEGUINAU, Agnès SÉJOURNET, Marie ange THÉBAUD, Nicolas THIERRY, Olivier THOUARD, Marie TOUSSAINT, Véronique VIDOR

Auvergne

Anne BABIAN LHERMET, Renaud DAUMAS, Maxime FRITZEN, Fatima PARRET, Arnaud PETELET-VALERO

Bretagne

Claire MALLARD, René MONTAGNON, Alexis RÉJASSE, Christel AMBROSELLI, Jackie AUBRÉE, Léo BEAUFILS, Serge BORVON, Michel BRIAND, Guénolé CARLIER, Florence COLLET, Brice DANIEL, Thierry DENYS, Claire DESMARES, Xavier DESMOTS, Alain DUBOIS, Thierry EDET, Arnaud GIRAUDON, Jean-Marie GOATER, Pierre GUEZENNEC, Marie JABBAR, Cecilia LAURENT MONPETIT, Marion LE FRENE, Romain POUJOL, Sylvie POUPET, Ludovic PRIEUR, Rémy SEBASTIA, Nicolas SÉVENO, Pierre SURUN, Matthieu THEURIER, Lucille VERNIER

Centre Val-de-Loire

François BENOIT-MARQUIÉ, Maxime BONGARD, Jean-Louis BOURCE, Solenne COUPPÉ, Charles FOURNIER, Fernando GUERRIERI, Gaël LE COROLLER, Danaé MABILLEAU, Candice MENANT- FERNÁNDEZ, Magali SAUTREUIL, François THIOLLET, Estelle TRONSON

Franche Comté

Benoît CYPRIANI, Corinne GUYONNET, Bernard LACHAMBRE, Anna MAILLARD, Marie Odile MAINGUET, Claude MERCIER, Sarah PERSIL, Anthony POULIN, Nathan SOURISSEAU, Arthur STELL, Marie-Claire THOMAS

Hors de France

Emilie CASTEIGNAU-BERNARDINI, Aurore DESSAIGNE, Alex DEVAL, Noë HAUTOBOIS, Morgane L'HARIDON, Jessica MACHACOVA, Vincent MADELINE, Charlotte MINVIELLE, Frédéric SUPIOT, Antoine TIFINE, Mathilde VOISIN

Ile-de France

Elisabeth ABANDA AYISSI, Antoine andré ALIBERT, Sihem AMARA, Frédéric BADINA, Fanny BAKLOUTI, David BELLIARD, Quentin BERNIER-GRAVAT, Annah BIKOULOLOU, Michel BOCK, Alice BOSLER, Jacques BOUTAULT, Anne-Claire BOUX, Dominique BROSKIEWICZ, Thomas BRUN, Jacques BUISSON, Ghislain CABAYOT, Guillaume CAILLAUD, Chryis CAPORAL, Sandrine CHARNOZ, Sébastien COLOMBO SCARPINATO, Thomas COTTINET, Kevin CUVILLIER, Francois DAMERVAL, Fabien DARBOIS, Joséphine DELPEYRAT, William DORÉ, Jean-Luc DUMESNIL, Guillaume DURAND, Nour DURAND-RAUCHER, Jean EKRA, Alain FOURNIER, Théo GARCIA-BADIN, Christelle GAUTIER, Jérôme GLEIZES, Claire GROVER, Reine Emmanuelle GUYS, Jean-Marie HUPEL, Morgan JASIENSKI, Nicolas JOUVE, Wandrille JUMEAUX, Mathieu KERBOUCHE, Jean-Baptiste LACHENAL, Arthur LACOUR, Annie LAHMER, Julie MANAC'H, Philippe MANTE, David MBANZA, Sorayah MECHTOUH, Olivia MEYER, Claire MONOD, Sophie NICKLAUS-LAI, Matthias PARVEAU, Jean-bastien PAYET, Eléonore PIOT, Matthieu PORTE, Annie PRADOUX, Lydie RAËR, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Serge RIVRET, Sandrine ROUSSEAU, Mickaël ROUYAR, Adrien SAUMIER, Ghislaine SENÉE, Christian SOUBRA, Stéphanie THAN, Anaïs TOURNIER, Mélina TROMMETTER, Erwan WEYMEERSCH

**Languedoc-
Roussilon
Limousin
Lorraine**

Galla BRIDIER, Isabelle DANGERFIELD, Morgan LAUER, Ghislaine LONGHI,
Maud MARRAS, Pierre STOEBER

Jerome ORVAIN, Jean-Louis PAGÈS

Sabrina BENMOKHTAR, Michel GAUTHIER,

Johan LAFLOTTE, Morgan REILLE, Eliane ROMANI

**Midi-
Pyrénées
Nord-Pas-
de-Calais**

Alice CARRET, Marie CHIOCCA, Zéphyr ISARD, Francine LAJOURNADE-BOSC,
Manuel LEICK-JONARD, Mickaël MARTINEZ, Clémentine RENAUD, Claude VIGNERON

Maroin AL DANDACHI, Martin BESNIER, Stéphanie BOCQUET, Bruno BOGAERT,

Magali BRUYANT, Félix CAILLET, Mélissa CAMARA, Priscilla CASSEZ,

Karima CHOUIA, Jules COUTUREAU, Jérémie CRÉPEL, Bernard DE VEYLDER,

Alexis DEBUISSON, Marie DELATTRE, Vincent DHELIN, Emilie DUCOURANT,

Marianne DUVOUX, Laurent FAUCON, Maël GUIZIOU, Aneth HEMBERT, Simon

JAMELIN, Vuylsteker KATY, Jacques LEGAL, Anne MIKOLAJCZAK, Julie NICOLAS,

Jamel OUFQIR, Myriam SANTHUNE, Thys SIPMA, Marine TONDELIER,

Xavier VILAIN, Jérémy WILLIEZ, Caroline AMIEL

Normandie

Geneviève AUGÉ, Philippe BEAUDOUIN, Alexandra BELDJOUDI, Sophie BÖRNER,

Enora CHOPARD, Bastien DE WAËLE, Christophe DRIESBACH, Johnny FOUCHER,

Guillaume HÉDOUIN, François JOLY, Pierre-Yves JOURDAIN, Patrick LAFON,

Jean Pierre LANCRY, Arlette LAPLACE-DOLONDE, Maëlyss LAQUERBE,

Noelle LE MAULF, Thierry LECERF, Rudy L'ORPHELIN, Jean Marc MANDONNET,

Bénédicte MARTIN, Clara MONNIER, Alban PERRET, Nathalie PIOGER,

Katell PRIGENT, Bastien RECHER, Laetitia SANCHEZ, Hadrien SINEUX,

Laura SLIMANI, Aurelie TRAORE

**Pays-de-
la-Loire**

Marie Elisabeth ALLAIRE, Baptiste ASTRADÉ, Guillaume BÉNET, Damien DEVILLE,

Héloïse FICARA, Chloé GIRARDOT MOITIÉ, Patrick NAZAIN, Jean-Claude HAURAY

Colin MAHEU-GOURMELON, Eugénie MALANDAIN, Victor MARION, Flavie MARTIN

Picardie

Logan BRAGUE, Valérie DRON, Louis GERMAIN, Élodie HÉREN, Sandrine HERMEL,

Thomas HUTIN, Sébastien TISON, Wilfrid WAGER

**Poitou-
Charentes**

Anne-Claire GALLAIS, Gildas GAONACH, Mad JOUBERT, Virginie LÉONARD,

Jean MARIAUD, Léonore MONCOND'HUY, Maël RANNOU, Dominique SAUMET,

Corentin SOLEILHAC, Stéphane TRIFILETTI

**Provence-Alpes-
Côte-d'Azur**

Christophe CASTANO, Philippe CHESNEAU, Jord DUVAL, Karim HAMMOU-

MRAOUI, Catherine MATHURIN, Jeanne MEUNIER, Jean-François REY,

Romain ROSSO, Marc SENDRA, Jean-Marc TAGLIAFERRI, Hélène TAGLIONI

Rhône-Alpes

Melanie ADAM, Antoine ALLEGRE, Audrey ARIAPOUTRI, Audrey ARPIN-PONT,

Bertrand ARTIGNY, Achille AUDOUARD, Nicolas BARLA, Nicolas BARNIER,

Bernard BARRÉ, Louise BEGEY, Margot BELAIR, Sarah BERATTO,

Stephane BIEGANSKI, Pascale BONNIEL CHALIER, Lambert BORIS, Brun BRUN,

Jérôme BUB, David BUISSON, Quentin CARPENTIER, Thibaut CHAINE,

Thierry CHASTAGNER, Mohamed CHIHI, Marie COIFFARD, Claude COLIN,

Blandine COLLIN, Monique COSSON, Jerome CUCAROLLO, Louis D'ERAMO,

Sophie DELAFAYE, Pandora DELOUIS-REGGIANI, Didier DEPLANCKE,

Grégory DOUCET, Véronique DUBOIS BERTRAND, Fanny DUBOT, Maryline DUFUS

TOURNEUR, Thomas DUPONT, Yves DURIEUX, Antoine FLECHET,

Suzanne FONTAINE, Sandrine FRANCHET, Thomas FRANCK, Clément GAUFRIAU,

Vincent GAY, Nadine GEORGEL, Claire GILIOLI, Anne GROSPERRIN,

Raphaël HORREIN, Antoine JOBERT, Ali KARAKIPRIK, Richard MARION,

Aurélien MASCOLO, Maxime MEYER, Arthur MICHEL, Cécile MICHEL, Jean MIGNERY,

Thomas MILLET-URSIN, Pierre MONARD, Véronique MOREIRA, Virgile MOUQUET,

Maryse OUDJAOUDI, Bénédicte PASIECZNIK, Colette PAYEN VIGNE, Patrick PETIT,

Eric PIOLLE, Ilytie PIROIT, Marie POCHON, Sophia POPOFF, Enzo POULTRENIEZ,

Laëtitia REYDET, Laura ROUAUX, Olivier ROYER, Cyril SMIT, Sylvie TREVOIZAN,

Lucienne VALLE-ROBERT, Matthieu VIEIRA, Alexandre VOISIN, Michel WILSON

Savoie

Clément FAVARON, Fabienne GREBERT, Benjamin JOYEUX, Josée KREMPPE,

Mathilde LAROUCSI, Marc PASCAL, Nicolas-Jean PRICAZ

Cette motion est portée à l'initiative de l'ACEVA. Créée en 2005, notre association regroupe des **salarié·es du mouvement écolo** - collaborateur·trices d'élu·es, de groupe et de cabinet, salarié·es de parti, salarié·es de campagne, etc.

– actuellement **en poste, à la retraite ou en recherche d'emploi.**

Notre AG a lieu chaque année lors des Journées d'Été. Cet automne, nous étions plus de 200 membres sur le Discord de l'asso.

l'aceva c'est

Une asso loi 1901



Un Discord et une liste mail

pour échanger au quotidien



Des actions auprès des élu·es et partis

du pôle écologiste pour améliorer les conditions de travail et de recrutement des salariées



Une liste de contacts

dans toutes les institutions



Des formations adaptées

aux besoins des salarié·es écolos



Des temps conviviaux



Un site internet : aceva.eelv.fr

et des réseaux sociaux



@ACEVAcollabs



TU ES SALARIÉ·E ÉCOLO ?

D'ÉLU·E OU DE GROUPE ? DANS UN EXÉCUTIF ?
POUR UNE CAMPAGNE OU UN PARTI ?
TU L'ÉTAIS ? TU SOUHAITES LE (RE)DEVENIR ?

Rejoins l'aceva ! L'adhésion annuelle est à **prix libre**.

avec un minimum recommandé de **5 €** et une **grille de cotisation indicative** en fonction des revenus : la cotisation annuelle suggérée est équivalent à environ 2% du salaire net mensuel.

L'adhésion vaut du 1^{er} juillet au 30 juin. Elle se fait en ligne, en 2 minutes, par **carte bancaire**. Rendez-vous sur :

bit.ly/aceva_helloasso



OU SCANNE CE QR-CODE !

